

440686-2026 - Competition

Belgium – Relocation services – Prestations de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

OJ S 121/2026 26/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Le Home Ougréen scrl

Email: jc.navez@home-ougreen.be

Legal type of the buyer: Central government authority

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Prestations de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

Description: Marché-stock de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

Procedure identifier: 4978d048-0111-4748-9ea4-3bad4722fe5b

Internal identifier: MS26-4036

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 98392000 Relocation services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: MS26-4036 - 1

Description: Prestations de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 98000000 Other community, social and personal services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/2dc3b2b3-5a8f-4062-8000-2534d8152929/documents>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/2dc3b2b3-5a8f-4062-8000-2534d8152929/forum>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/2dc3b2b3-5a8f-4062-8000-2534d8152929/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 05/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Le Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Recours devant le Conseil d'Etat I. Recours en annulation - art. 14 de la loi du 17 juin 2013 La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. A cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée dans les soixante jours à dater du lendemain de l'envoi de la présente notification, soit : par lettre recommandée à la poste, au Conseil d'Etat (rue de la Science 33, à 1040 Bruxelles) ; suivant la procédure électronique (voir à cet effet la rubrique "e-Procédure" sur le site internet du Conseil d'Etat : <http://www.raadvst-consetat.be/>). La requête doit notamment mentionner : les noms, qualité et siège des parties requérantes et adverses ; l'objet du recours ; un exposé des faits de l'affaire ; un exposé des moyens, indiquant les règles de droit qui ont été enfreintes et la manière dont elles l'ont été. Une copie de la décision contestée doit y être jointe. Une copie de la requête doit être adressée en même temps à la partie adverse. II. Demande de suspension - art. 15 de la loi du 17 juin 2013 La demande de suspension est introduite selon une procédure d'extrême urgence ou de référé. Une demande de suspension de la décision susvisée peut également être introduite devant le Conseil d'Etat par un acte distinct de la requête en annulation (elle peut être introduite de manière identique) et au plus tard avec celle-ci. Si la demande de suspension est introduite avec la requête en annulation, l'intitulé de la requête doit mentionner clairement qu'il s'agit tant d'un "recours en annulation" que d'une "demande de suspension". La requête doit également exposer les raisons pour lesquelles l'affaire est trop urgente pour être uniquement traitée dans le cadre d'un recours en annulation. Le recours doit être introduit dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte. III. Demande de mesures provisoires - art. 15 de la loi du 17 juin 2013 Une demande de mesures provisoires peut être introduite devant le Conseil d'Etat avec la demande de suspension ou d'annulation visée ci-dessus ou séparément, et en tout cas tant que le juge reste saisi d'une demande d'annulation. Recours devant les juridictions judiciaires I. Action en dommages et intérêts - art. 16 de la loi du 17 juin 2013 Toute personne lésée par une des violations visées à l'article 14 de la loi du 17 juin 2013 peut introduire un recours en dommages et intérêts dans un délai de 5 ans à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte. La demande susvisée doit être introduite devant le juge judiciaire conformément à l'article 24 dernier alinéa de la loi. II. Déclaration d'absence d'effets – art. 17 de la loi du 17 juin 2013 Toute personne concernée par le marché peut introduire une procédure pour demander la déclaration d'absence d'effets. La déclaration d'absence d'effets est prononcée par le juge judiciaire siégeant comme en référé. La demande doit être introduite dans un délai de 30 jours à compter du lendemain du jour où l'autorité adjudicatrice a soit publié l'avis d'attribution de marché, soit informé les candidats concernés et les soumissionnaires concernés de la conclusion du contrat (6 mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si l'autorité adjudicatrice n'a pas respecté les formalités prévues à l'article 23, §5 al. 1 de la loi). III. Recours relatif à des sanctions de substitution – art. 22 de la loi du 17 juin 2013 Des sanctions de substitution peuvent être prononcées soit à la demande d'une personne intéressée soit d'office par le juge lui-même sans demande préalable. Ces sanctions sont prononcées par le juge judiciaire siégeant comme en référé. Le recours doit être introduit dans un délai de 6 mois à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Le Home Ougréeen scri
Registration number: 0403957587_5265
Postal address: Place Gutenberg 15
Town: Ougrée
Postcode: 4102
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Country: Belgium
Email: jc.navez@home-ougreen.be
Telephone: +32 43301830
Internet address: <http://www.home-ougreen.be>
Buyer profile: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=5265&includeOrganisationChildren=true>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: SPF Stratégie et Appui
Registration number: BE001
Postal address: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Town: Bruxelles
Postcode: 1000
Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Country: Belgium
Email: revise@publicprocurement.be
Telephone: +32 2 740 80 00
Internet address: <https://bosa.belgium.be>

Roles of this organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Official name: Le Conseil d'Etat
Registration number: 0931.814.266
Town: Bruxelles
Postcode: 1000
Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Country: Belgium

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: cc34e358-26be-47e7-85e9-bc61662b8f70 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 25/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Notice dispatch date (eSender): 25/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 440686-2026

OJ S issue number: 121/2026

Publication date: 26/06/2026